



An - nasr

vendredi n°024 du 02 Juillet 2004

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

L'homme contemporain est enclin à emprunter des chemins faciles pour atteindre ses objectifs même s'il faut pour cela qu'il utilise des moyens contraires aux principes établis par la société. Malheureusement cette attitude se retrouve également dans un milieu aussi prestigieux

comme l'école qui a pour vocation de former et d'éduquer les hommes de

demain. La dernière situation qui rappelle cet état de fait est la révélation des cas de fraudes constatés lors des examens du BEPC 2004 dans la région du centre. Ce qui a valu la reprise de certaines épreuves (Mathématiques et physique chimie) et l'arrestation d'une soixantaine de candidats. Ils ont été pris dans les salles de composition avec les corrigés des épreuves qu'ils ont obtenu à des prix compris entre 1500 f

et 2500 f. On se rappelle aussi qu'en décembre 2003, certains concours de la fonction publique avaient été repris pour les mêmes motifs. Et avant cela, le BEPC session 2001 a été repris après que de jeunes gens aient été appréhendés pour leur implication dans de nombreux cas de fraudes enregistrés.

FRAUDES A L'ECOLE

PLUS JAMAIS ÇA !

On ne finira jamais d'énumérer tous ces cas de fraude et de

tricherie qui sont aujourd'hui le quotidien des écoles, lycées, et universités du Burkina Faso. Cette situation révèle simplement une société en agonie, qui se vide de toutes ses valeurs morales. C'est pourquoi ce phénomène récurrent devrait interpeller toute personne (morale ou physique) soucieuse de la construction d'une société saine et responsable. Surtout que des élèves sont en composition actuellement pour obtenir le bac-

calauréat. Il faut nécessairement éviter que des situations identiques ne se reproduisent. Mais en attendant, qui est responsable de cette situation ? Comment peut-on définitivement bouter le phénomène de la fraude hors de nos écoles, lycées et universités ? Ce sont là des questions auxquelles AN NASR Vendredi tentera d'apporter des réponses à travers l'analyse de ce phénomène de société qui est aujourd'hui la honte de l'école burkinabé.

A qui la faute ?

A cette question, on serait très vite tenté de désigner les élèves comme les seuls coupables dans la mesure où ce sont eux qui ont été pris la main dans le sac en oubliant qu'ils ont été soutenus et encouragés par d'autres personnes. Il faut donc se rendre à l'évidence que ce que nous avons pu constater n'est que l'aboutissement d'un ensemble de comportements qui se retrouvent à tous les niveaux de la société burkinabé. C'est la partie visible de l'iceberg. Il apparaît clairement que la fraude dans le milieu scolaire peut être appréhendée à plusieurs niveaux de responsabilités.

La première responsabilité est celle de l'État qui a la charge d'organiser les examens et concours. Pour cela, le succès

ou l'échec de cette action lui incombe en grande partie, en ce sens que toutes les mesures de sécurité devraient être prises pour assurer une certaine confidentialité des sujets jusqu'au jour des épreuves. La seconde responsabilité des gouvernants, se situe au niveau de l'éducation morale et civique des citoyens notamment dans le renforcement de la conscience professionnelle des agents de l'État. En effet, l'État doit se convaincre de sa responsabilité dans l'élévation et la consolidation des valeurs morales à tous les niveaux de la société burkinabé, et l'assumer pleinement. Car une société malade des agissements de ses fils est une société sans avenir.

Si cette situation se produit presque chaque année, c'est parce qu'aujourd'hui l'administration publique, y compris l'école, est animée en grande partie par des véreux, des corrompus, des laxistes, des mercantilistes qui ne pensent qu'à satisfaire leurs propres intérêts. Et rien ne se fait pour combattre cette gangrène qui ne fait que prendre de l'ampleur.

La seconde responsabilité est celle des parents, eux qui ont en charge l'éducation de leurs enfants. Ceux-ci sont aujourd'hui mis en cause pour leur implication dans des actes frauduleux.

S'ils sont arrivés à agir de la sorte, c'est qu'il se pose un problème d'encadrement scolaire et d'éducation morale. En principe, l'enfant ne sait pas faire la distinction entre le bien et le mal, entre le licite et l'illicite,....sauf s'il a reçu une éducation conséquente. Il suffit de porter un regard sur les comportements dans les familles pour se convaincre qu'il existe une insuffisance certaine dans l'éducation des enfants, les parents ayant démissionné au profit de la télévision, de la rue et des *groupes d'amis*. Les parents ont une grande responsabilité dans ce qui est arrivé car ils ont manqué de suivre leurs enfants durant l'année scolaire pour leur permettre d'avoir un bagage nécessaire afin de faire face aux examens. Ils ont aussi trahi leur engagement ; celui de donner un caractère noble à leurs enfants à travers une éducation morale qui ne peut être véritablement enseignée que dans la cellule familiale.

Si l'État et les parents ont une responsabilité dans cette affaire, il n'en demeure pas moins que la responsabilité des enfants est la plus grande. C'est certainement la recherche des moyens faciles (illicites) au détriment des voies licites qui est la raison essentielle de ces fraudes. Si les élèves s'étaient préparés conséquem-

ment, ils n'auraient pas eu besoin d'utiliser des moyens illégaux. En attendant, cette situation n'honore ni l'école burkinabé ni la société toute entière. Il faut donc s'y pencher très sérieusement pour trouver des solutions rapides et définitives.

Que faire ?

Les responsabilités ayant été dérogées, il appartient à chacun de jouer pleinement son rôle pour qu'enfin les situations de fraudes constatées ces dernières années ne soient plus que de mauvais souvenirs.

Tous les acteurs de l'éducation ont conscience que ce phénomène nuit à l'image de l'enseignement au Burkina Faso. L'Etat est le plus interpellé pour jouer un rôle essentiel dans cette lutte contre la fraude. Il s'agit d'abord pour les premiers responsables de l'éducation de montrer une volonté politique qui se traduit par la prise de mesures administratives qui conviennent à la circonstance. Et cela ne demande certainement pas des moyens colossaux en comparaison de ce que l'école perd ; car à terme, les conséquences seront énormes et la note salée pour tous les acteurs de notre éducation.

Les parents doivent jouer également leur partition en ayant à l'esprit qu'ils sont des bergers

responsables de leur bergerie. Et un berger garde, guide, dirige, assiste, protège, conseille..... aime son troupeau. Cette démission constatée dans l'encadrement des enfants ne peut donc pas se justifier. La cellule familiale demeure le premier cadre de formation dans lequel l'enfant se forge un caractère. La responsabilité des parents est donc grande dans la lutte contre la fraude.

Enfin, l'islam accorde du prix à la vertu, à la justice et au travail en condamnant la tricherie et la fraude sous toutes leurs formes. L'homme se réalise par le travail selon l'islam qui le considère d'ailleurs comme une adoration. En plus, tous les actes quels qu'ils soient seront rétribués. C'est en cela que le Coran dit que « *Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra.* » **C99 V7-8** Et le prophète d'ajouter qu' « *aucun de nous ne sortira le jour du rassemblement avant qu'on en lui demande à quoi il a consacré sa vie, ce qu'il a fait de sa science, comment il a acquis ses biens ...* »

En somme, la société toute entière est interpellée pour faire barrage à ce phénomène qui monte en puissance, et singulièrement les musulmans que Dieu qualifie dans la **S3** au verset **110**

en ces termes : « *Vous êtes la meilleure communauté qu'on a fait surgir pour les hommes. Vous ordonnez le bien, interdisez le blâmable et croyez en Allah...* » C'est donc un appel lancé à tous pour s'opposer à la fraude, l'injustice, la tricherie, la malhonnêteté.

Omar BA / SY

INFORMATION

Le comité exécutif informe l'ensemble des militants désireux de s'inscrire pour le séminaire de Bobo-Dioulasso, qu'une liste de **30** personnes est ouverte. Les inscriptions se font auprès du Secrétariat général du CE jusqu'au 25 juillet 2004. Pour plus de renseignements appelez au **50 36 27 89**

« *Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue favorable, et lui accordera ses dons par (des moyens) sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en Allah, (Il) lui suffit... »*

Coran 65 V2-3